Compagnie de Traction.

ÉLECTION DE DIRECTEURS.

Les actionnaires de la compagnie de Traction ont élu hier leurs directeurs. 54.246 actions ont voté. Voici le résultat du scrutin:

MM. R. M. Walmsley, Albert Baldwin, F. T. Howard, C. H. Hyams, Geo. W. Norton, D. Wyman.

Cour des Etats-Unis. — Juge Pardee.—Dans l'affaire des Etats-Unis vs J. E. Givens, le défendeur n'a pas comparu devant la cour à l'heure voulue. Motion a été faite par l'avocat général de déclarer sa caution forfaite. La cour a également ordonné son arrestation immédiate.

La compagnie d'assurance Home.

ÉLECTION DE DIRECTEURS.

La compagnie d'assurance Home de la Nouvelle-Orléans, a procédé, hier, à l'élection de ses directeurs pour l'année 1897.

Voici la liste des élus:

J. B. Woods, Jos. Bayle, Jno. Barkley, Jno. J. Barr, Andrew Stewart, Jno. S. Rainey, J. B. Levert, I. Hernsheim, Geo. B. Matthews, W. T. Hardie, W. B. Bloomfield, Thos. Sefton.

Le Corps Trouvé sous les Quais, près de la Rue Douane, Identifié.

Nous avons déja annoncé, hier, qu'un corps avait été trouvé, samedi soir, flottant dans le fleuve, sous les quais, en face de la rue Douane. C'est celui du nommé Alfred Gosselin, de la maison Gosselin et J. G. Maritche, No 507 rue Nord Remparts.

M. Gosselin demeurait chez M. Pearl Labranche, 1327 rue Derbigny, près de la rue Esplanade.

Jeudi, vers les 9 heures du soir, avant de sortir, il mit ses affaires en ordre et, chose étrange, il enferma soigneusement son porte-monnaie dans son bureau. Depuis, il n'avait plus été question de lui. M. Labranche ne le voyant pas revenir, était allé trouver M. Maritche. Celui ci lui avait répondu que Gosselin était probablement en partie de plaisir. La preuve, c'est qu'il avait laissé dans son bureau son porte-monnaie, sans doute pour ne pas s'exposer à être volé. C'est l'annonce du corps trouvé sur le quai qui frappa M. A. Labranche; il courut immédiatement à la morgue et reconnut le corps de M. Gosselin. Quelques amis prétendent qu'il a dû se noyer par accident. Il longeait souvent le soir les bords du fleuve et il avait un tempérament apoplectique.

Le défunt était âgé de 55 ans, il était natif de Canada. Il sera enterré aux frais de la Société française.

A la Mairie.

Hier, le Bureau du maire était encombré de solliciteurs, de colporteurs, de marchands ambulants venant faire renouveler leurs permis, à cause de la nouvelle année. Le commis Waterman et Miss Marks ne savaient auquel entendre.

Ce qui se passe au Département des Travaux Publics est vraiment lamentable. Le commissaire McGary est obligé de réduire tout son personnel, surtout celui des rues, celui des ponts et celui du pavage. Son bureau était assiégé, hier, par les ouvriers qui désiraient être conservé sur la liste réduite des employés.

Dans les Bureaux du trésorier Penrosé, il y a certaines intrigues qui prouvent que, sous tous les régimes, il y aura des passe-droit. MM. W. H. Michel, E. K. Wells et M. D Gardner, trois hommes qui ont rendu de véritables services à la Ligue des Citoyens vont, paraît-il, être remplacés par M. Paul Fortier, Fred Fairchild et Rob N. Wilson. Ces changements qui ne semblent nullement justifiés ont indisposé une partie du conseil, mais c'est la volonté de M. Penrose qui veut placer ses amis.

C'est, du reste, une affaire qui n'est pas terminée et finira peut-être par un petit scandale.

La question des assesseurs.

Grande anxiété parmi les aspirants aux places d'assesseurs. Le secrétaire d'Etat doit être à Baton Rouge pour signer les nominations; mais il est en ville; il ne retournera à Baton Rouge que quand les choix seront bien arrêtés. Cela est l'affaire du gouverneur qui tient, paraît-il, à tout faire régulièrement, au risque de faire languir les candidats.

Voleurs audacieux.

Hier matin, vers une heure et demie, des voleurs se sont introduits dans le magasin d'épiceries de W. W. Hawkins, à l'angle des rues Saratoga et Euterpe et se préparaient à dévaliser la boutique quand ils ont été découverts par Peter Radical, un des employés.

Ce dernier avait à peine donné l'alarme, que les malfaiteurs lui ont envoyé quatre balles de revolver. Heureusement, il n'a pas été atteint. En examinant son magasin, M. Hawkins s'est aperçu que les voleurs avaient sauté le plancher d'huile, sans doute dans l'intention d'y mettre le feu, après avoir commis le vol.

La marraine des Vétérans Confédérés.

Hier, vers midi, le major général John McGrath, des Vétérans Confédérés, division de la Louisiane, avait réuni au Memorial Hall tous les membres de son état major. Etaient présents le Col. E. H Lombard, le lieut-colonel J Y Gilmore, le lieutenant Col. J. T. Block, et les aides D. L. Sullivan et le commandant A.P. Richards, du Camp 17, Amite City.

La question était de choisir une marraine pour le voyage que doivent faire les vétérans de la Louisiane à Nashville. Le général McGrath proposa le nom de Mlle Joséphine Cottraux, fille du général A. P. Cottraux. Le nom a été acclamé, et Mlle Cottraux, nommée à l'unanimité; elle aura à choisir ses demoiselles d'honneur qui devront toutes être filles de vétérans confédérés.

BOUTONS

Taches de Rousseur, Pustules, Impétigo, Eczéma, Teigne, Dartres, et toutes les autres maladies de peau, absolument guéris par l'

ONGUENT D'HEISKELL

Prix 50c la boite.

Si vous voulez avoir la peau douce, unie, saine et exempte de toute imperfection, servez-vous constamment du

SAVON D'HEISKELL

Prix 25 cts. Échantillon gratuit contre reçu d'un Timbre-poste.

HOUGHTON, HOLLOWAY & CO., Philadelphie.

Collision.

Hier, vers midi, une collision s'est produite à l'angle des rues St-Charles et Polymnie, entre un char électrique en charge de John Rocher et une charrette appartenant à la Southern Express Company et conduite par Robert Howard. Ce dernier, blessé violemment à terre, a été blessé à la tête. Le véhicule a subi des avaries d'environ $20.

Tentative de suicide.

A onze heures, hier matin, Mme Jennie Bageirska, âgée de 23 ans, a attenté à ses jours, en sa demeure, rue Remparts, près Perdido, en absorbant une dose de morphine. L'ambulance a été mandée aussitôt et les étudiants l'ont fait transporter à l'hôpital.

Testament du capitaine Thomas Pickles.

Sur un ordre du juge King, la boîte du capitaine Thos. Pickles, déposée à la banque Métropolitaine, a été hier matin produite à la cour civile de district, et le testament qui se trouvait dedans a été ouvert.

Le capitaine Pickles s'est marié à la Nouvelle-Orléans; il a épousé Mlle Emma Platt.

De cette union naquit deux filles, Joséphine Ethel Pickles, veuve du docteur R. S. Harvey et Henriette Cook Pickles, épouse du capitaine A. W. Holliday. C'est à ses deux filles qu'il laisse tout son bien.

A l'hôpital.

Les administrateurs de l'hôpital, MM. Brousseau, Seeman, Leake, Gibbons et Vincent, se sont réunis hier soir, sous la présidence du docteur Fred Loeber.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion, le secrétaire donne lecture d'une lettre du vice-président, le docteur E. S. Lewis, dans laquelle il exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la séance, par suite d'une indisposition.

Le Docteur Bloom, chirurgien de l'hôpital, soumet ensuite son rapport. Il déclare que 1545 malades ont été soignés à l'hôpital pendant le mois de décembre, avec une mortalité de moins de 6 pour cent. Il annonce réception de 570 ouvrages; 395 traitant de la médecine et 175 de la chirurgie. Il annonce une grande activité dans le département du Pathologiste. Le Docteur Bloom déclare également que les appareils *X Ray* sont en usage actif.

Dans son rapport M. Jas R. Leake, le commissaire déclare que le 1er décembre il y avait 840 malades internés à l'hôpital; 705 ont été admis le mois dernier, et 101 sont morts. L'ambulance a répondu à 116 appels, un payant une somme de $10.

La clinique du dehors a donné 4 680 consultations; 2,857 aux hommes et garçons et 1,823 aux femmes et aux enfants.

M. Geo. Seeman, du comité de finance, soumet le rapport suivant:

Recettes du mois de décembre:

Une partie du legs de M. W. T. Richards, $25,000; sources ordinaires, $2.011 87; en caisse le 1er décembre, $16,190 48; total, $43,202 35.

Débours:

Transfert du legs de M. Richards aux fonds spéciaux, $25,000; dépenses ordinaires, $16,778.37; reliquat en caisse, le 31 décembre, $1.423 98; fonds spéciaux, $43,705 39. Total, $45,129.37.

Le secrétaire donne ensuite lecture des résolutions préparées par les docteurs Levis et Loeber, exprimant les regrets du Bureau de la mort de l'assistant-chirurgien Joe. Leake. Une copie de ces résolutions sera envoyée à la famille du regretté Docteur.

Sur motion de M. Seeman, M. Sébastien Rey, inspecteur des bestiaux aux abattoirs, sera requis de régler promptement, le 10 de chaque mois, avec l'hôpital, si non le gouverneur sera averti de sa négligence.

HOTEL DE VILLE.

RÉUNIONS DE COMITÉS.

COMITE DES ÉCOLES PUBLIQUES.

Le comité des écoles publiques s'est réuni, hier soir, à sept heures, sous la présidence de M. Sherrouse. Etaient présents: MM. Eike, Moran et Lafaye.

Dans un meeting précédent ce comité avait demandé à l'avocat de ville quels étaient les droits de la ville sur la direction des écoles publiques. M. Gilmore a répondu qu'il était fort occupé en ce moment avec l'affaire des immondices et qu'il lui était impossible d'exprimer une opinion nette sur la question qui lui était posée. Il y répondra à la prochaine réunion du comité.

M. Scherrouse a demandé que les membres du Bureau des Ecoles assistant à la prochaine séance du comité, et lui fournissent un état détaillé de toute la direction des écoles. Il croyait pourtant a-t-il ajouté, comme M. Lafaye, que le plupart des membres du Bureau des Ecoles étaient honnêtes.

Sur motion de M. Lafaye, il a été décidé que la communication reçue n'était pas satisfaisante. Dans sa réponse, le comité n'attaque personne; mais il manifeste le désir de faire une enquête complète sur la direction des écoles.

Le Bataillon Naval a, par communication, demandé l'usage d'une salle dans l'école publique située rue Clio, pour que 40 de ses membres puissent y étudier le dessin. La requête a été accordée, à condition qu'il n'en coûtera rien à la ville.

COMITÉ DE POLICE ET DES ÉDIFICES PUBLICS.

Ce comité s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. Loehle. Présents, MM. Toso, Herberger et Anderson.

On a mis en discussion l'ordonnance de M. Moran sur les marchés publics. On a demandé que la distance entre les marchés publics et les marchés privés soit de 12 liets au lieu de 6.

M. Leblanc, qui occupe une stalle au marché de la rue Dryades, a été appelé à s'expliquer au nom des bouchers.

Les marchés publics, dit-il, sont un bienfait pour leurs environs; ils attirent de leur côté la population. Permettre l'établissement de marchés privés près d'eux, c'est les empêcher de prospérer.

M. Leblanc s'est donné lui-même en exemple: Il fait par an une dépense d'environ $1,800 pour conduire ses affaires, tandis que le boucher d'un marché particulier ne paie guères que $300.

L'ordonnance Moran a été renvoyée à l'avocat de ville pour qu'il donne son opinion sur ce sujet.

L'ordonnance de M. Moran interdisant aux marchands ambulants et colporteurs de vendre de la volaille, du gibier, etc, excepté à une distance de 12 liets des marchés publics, a été également renvoyée à l'avocat de ville.

Le comité a fait un rapport favorable sur l'ordonnance Anderson rappelant celle qui permettait l'érection d'un marché sur le terrain borné par les rues Clouet, Mandeville, Chartres et St-Claude.

Le Bureau de santé ayant demandé que l'on interdit les chiens dans les marchés publics, le comité a répondu qu'il n'était pas besoin d'une nouvelle ordonnance à cet effet. Il faut s'adresser pour cela au Commissaire des Travaux Publics.

Rapport favorable sur la communication du Commissaire des Edifices Publics, relativement à la destruction du marché Ste-Marie pour le convertir en square.

COMITÉ DES FINANCES.

Ce comité s'est réuni, hier, à 7 heures du soir, sous la présidence de M Brittin. Présents: MM. Meader et Rick.

L'ordonnance de M. Brittin, transférant au montant qui appartient à la bibliothèque Fiske $1,753.35 qui revenaient à la bibliothèque et au salon de lecture de l'Hôtel de Ville, a été l'objet d'un rapport favorable.

Renvoyé à la prochaine séance le rapport sur l'ordonnance de M. Hirch transférant au bureau des commissaires de l'Avenue Bienville $40 sur le montant des amendes imposées au chemin de fer East Louisiana en attendant, l'ordonnance a été référée à l'avocat de ville.

L'ordonnance Brittin, relative à la nomination des estimateurs des hangards au sucre, a été renvoyée à la prochaine séance.

Renvoyé également au comité des finances, l'ordonnance réquérant les Commissaires des Ecoles publiques de prendre charge des dites hangards au sucre, en attendant que le Conseil ait statué sur ce sujet dans sa prochaine séance.

Rapport favorable du comité sur la résolution qui a adopté la commission de O. Downey, pour la construction d'une école publique, coin Laurel et Philip.

L'ordonnance de M. Crimen, demandant le rejet de la commission de M. Raymond et l'annulation de l'adjudication qui lui ont été accordée a été mise de côté.

COMITÉ DU BUDGET ET DES ASSESSEMENTS.

L'ordonnance requérant le contrôleur de réduire l'assessement de R. P. Randall pour l'année 1894 et d'annuler l'assessement pour 1895-96, a été l'objet d'un rapport favorable.

La demande de l'usine Whitney d'une exemption de taxes, en vertu de la constitution de l'Etat, a été référée à l'avocat de ville.

COMITÉ D'ORDRE PUBLIC.

Le comité d'ordre public s'est réuni hier soir, à 7 heures 30, sous la présidence de M. Dreyfous. Présents, MM. Guillaume, Clarke et Marmoget.

Rapport favorable sur la pétition de Pascal Lefere demandant à exploiter une buvette au coin des rues Peniston et Laurel.

Pétition de Joseph Lota pour exploiter une buvette coin St-Louis et Claiborne. Rapport favorable.

Même demande de Ch. P. Newman pour l'enseigne Cadiz et Liberté. Rapport favorable.

L'ordonnance de M. Moran, requérant que les conducteurs de cars appellent le nom de chaque rue sur leur passage. Renvoyée au prochain meeting.

Une ordonnance rappelant celle qui régularise le travail des hommes engagés dans les travaux publics, a été l'objet d'un rapport favorable.

L'ingénieur de ville, M. Hill, a annoncé que la caution de l'arpenteur attaché à son bureau a été envoyée à l'avocat de ville.

L'ordonnance sur le quartier où devront s'élever les maisons malfaimes a été l'objet d'un rapport favorable.

Après une communication de M. Watson, commis en chef du bureau du trésorier, relativement à la caution de M. Euclid Borland, il a été résolu de ne rien changer, pour l'année actuelle, à la situation.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols.—L'avant dernière nuit, pendant l'absence de Sing Kee, un voleur est entré dans sa boutique, rue Remparts, près Ste-Anne, et en a emporté une somme de $55 ainsi que des vêtements.

—M. L. Sportono rapporte à la police qu'un voleur a forcé la porte d'entrée de son bureau, l'avant-dernière nuit, à l'angle des rues Toulouse et Claiborne. Il a ensuite défoncé un coffre-fort évalué $25, mais n'y a trouvé aucune valeur.

—La maison inhabitée rue Annonciation, 1344, a été visitée par des voleurs, dans la nuit de dimanche, qui ont fait main basse sur un lustre de valeur, appartenant à M. J. M. Villavaseo.

A l'Hôpital.—Wm Scott, cou'eur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, hier matin, pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une blessure à l'abdomen, reçue ces jours derniers près de Pointe Coupée.

Chute.—Joseph S. Ferry se rendait chez lui, hier matin, vers une heure, lorsqu'il est accidentellement tombé, à l'angle des rues Canal et Robertson, et s'est fracturé le poignet droit. Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, il a été conduit à son domicile, rue Sud Robertson, 215

Fracture.—Hier matin, à sept heures dix, Jas. Henderson, un arrimeur, en travaillant à bord du steamship Loch, amarré au pied de la rue St-André, s'est accidentellement fracturé la jambe gauche. Il a été transporté à l'hôpital.

Blessée.—Mme Annie Hilderbrant, en traversant les rues Canal et St-Charles, hier matin, vers neuf heures, a été renversée et légèrement blessée à la jambe gauche, par une charrette que conduisait Jas Nicholas. Des amis l'ont conduite chez elle rue Washington, 527.

Rixe.—A neuf heures et demie, hier soir, une querelle s'est élevée rue Front, près Poydras, entre deux femmes de couleur, Henriatta Dorsey et Célestine Hall. Henry Ervin est intervenu, quand Louis Moore lui a tiré une balle de revolver. Ervin n'a pas été atteint, mais Julius Sparks, un passant, a reçu la balle dans la jambe. Il a été transporté à l'hôpital, où les étudiants ont déclaré sa blessure grave.

La femme Dersey a été arrêtée par le caporal Boyard. Les autres se sont enfuis.

AMUSEMENTS.

St-Charles—M. Griffith a procuré une grande et belle distraction, hier, aux habitués du St-Charles, en compagnie de M. Eugène Moore qui, à côté de lui, s'est chargé des deux rôles, du Comte de Richmond et du Duc de Buckingham.

M. Griffith était indisposé, dimanche soir, et il était facile de s'apercevoir qu'il n'avait pas toute sa voix et qu'il avait la respiration gênée; mais on sent qu'il a de la puissance dans son organe comme dans l'expression, qu'il sait donner à la pensée ou au sentiment qui l'anime.

M Griffith a en compagne de M. Eugène Moore obtenu un grand succès.

Académie de Musique—Qu'est-ce que M. Alb. Chevalier qui nous arrive d'Angleterre et de New York, précédé d'une si grande réputation? Ce n'est pas un chanteur proprement dit, c'est à peine s'il chante. Ce n'est pas un comédien non plus; il ne se mêle pas aux intrigues du drame ni du vaudeville; mais c'est un diseur, et un talent de premier ordre. Il s'empare d'un type quelconque; il en étudie tous les contours, les moindres détails, qu'il reproduit avec une vérité et une fidélité surprenantes.

Si ces types sont anglais, ils ne le sont que par la forme du parler dialecte. Au fond, ils sont humains, aussi américains qu'anglais; ils sont aussi près parents de l'Oncle Sam que de John Bull.

Il faut aller voir Alb. Chevalier pour se rendre compte d'un genre de talent qu'on ignore dans ce pays ci, et qui, dans son étrangeté, est beaucoup plus naturel que presque tout ce que nous voyons et applaudissons ici.

Opéra Français.—Malgré un temps abominable (pluie et vent, froid et humidité pénétrante) il y a eu à l'Opéra Français deux belles salles, dimanche, à la matinée et le soir. Deux mots seulement sur la représentation "d'Aida", excellente du reste, pour compliments: Mlle Pascal du succès qu'elle a obtenu dans son beau mais difficile rôle d'Aida, qu'elle attaquait pour la première fois. Elle s'est acquittée de sa tâche en artiste qui a de la voix, une jolie voix, qui sait s'en servir, et, pardonnez le marché, connaît ses planches et a acquis d'aplomb.

Nous en dirons autant de Mlle Combe, qui a enlevé son rôle d'Amneris avec beaucoup de hardiesse et de sûreté. Quand une artiste a une belle voix, qu'elle sait la manier avec intelligence, avec art, la timidité n'est plus de mise. Nous voyons avec plaisir ces deux charmantes femmes se lancer à fond dans le drame lyrique.

M. Albers a été superbe dans le rôle d'Amonasro et M. Prévost a fait, preuve une fois, de plus de la solidité de sa voix qui ne manque pas de charme pourtant dans les demi-teintes.

Le soir, au milieu des minauderies puritaines de Miss Helyett, de l'amusant baragouin du R. v. Smithson, des gasconnades pyramidales de Purcardas, auxquelles nous assistions pour la quatrième fois, nous jetions un regard autour de nous, dans la salle. A part les enfants qui se trouvaient là, nous remarquions à peu près les mêmes figures qu'à la première; et tout ce monde-là s'amusait comme s'il n'avait jamais vu la pièce—ce qui prouve que l'esprit ne vieillit jamais et que la vérité est toujours jeune.

Et le moyen de rester froid devant cette étourdissante belle-mère espagnole, qui s'aperçevant qu'elle a affaire à un gendre facile à manier, s'amourache de lui, le trouve pétri de qualités, fait de vertus. Pour un peu, elle l'épouserait et prendrait la place de sa propre fille. C'est une des conceptions les plus bouffonnes que nous connaissions, et le tout est si bien enlevé par Mme Frémeau que, rien que pour elle, on retournera voir "Miss Helyett"

Ce soir, mardi, première de Sigurd avec M. Massard, dans le premier rôle. On nous fait un grand éloge de la mise en scène que l'on dit magnifique.

Jeudi, les Hugu-nots.

Vendredi 8 janvier, grande matinée: Mignon.

Dimanche prochain, première des "Vingt-Huit Jours de Clairette" Un succès étourdissant qui dépasse même celui de Miss Helyett.

Au commencement de la semaine prochaine première représentation de la Navarraise, drame lyrique que l'on dit le chef-d'œuvre de Massenet et qui a été traduit dans toutes les langues et joué dans toutes les capitales.

POUR RIRE.

A l'école:

—Par quoi se distinguent spécialement les îles Canaries?

—Par leur climat.... toujours serein.

CHEVAUX ET MULETS

Mulets de ville	125@150
Mulets pour habitations sucrières	115@14-
Mulets pour ris et coton	60@100
Chevaux de selle et de voiture	—@—
Bons chevaux de trait	100@150
Chevaux communs	50@100

Les Meilleurs Pianos pour ce Climat,

LE MATHUSHEK

DURABLE, SON DOUX ET HARMONIEUX.

PHILIP WERLEIN,

614-616 RUE DU CANAL.

13déc 96—1y

Reçu par les chemins de fer

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY
3665 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR
3640 balles coton
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR
642 balles coton
NEW ORLEANS & NORTHEASTERN RR
978 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY
3913 balles coton
N. O. & FORT JACKSON & GRAND ISLE
Fret assorti.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR
Fret assorti.

LARRIEU.—Décédé, lundi 4 Janvier à 9:20 A. M., DOMINIQUE LARRIEU, âgé de 70 ans, natif de Abos, canton de Moullex, Hasses Pyrénées, France, et résidant de la Nouvelle-Orléans depuis 48 ans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux des familles Pasqual Larrieu, J Savini et Henry Clark sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu Mardi 5 janvier 1897 à heures de l'après-midi de sa dernière résidence, No 1655 rue Villeré entre les rues Annette et Columbus.

SERVICE FUNÈBRE.

Les amis et connaissances de feu l'Honorable ARISTÉE LOUIS TISSOT sont respectueusement invités à assister à la messe pour le repos de son âme qui sera célébrée à l'église Ste Rose de Lima, vendredi, le 8 janvier 1897, à sept heures et demie.

De la part de sa veuve et de ses enfants.
5 jan—3f

MESSE DE REQUIEM.

Une messe de requiem sera célébrée, à huit heures, jeudi 7 janvier 1897, à l'église du Sacré Cœur, rue du Canal entre les rues Lopez et Rendon, pour le repos de l'âme de feu M. ANDRE CAMORS. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son épouse et de ses filles.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1043.

fé déc 3m

SUCCURSALE 1006 Est N. W.
WASHINGTON, D. C.
N. O. PATENT AGENCY.
123, RUE ST-CHARLES.
Patents, Trade Marks, Copyrights et Passports.
5 janv—1 an.

Bureau du "New Orleans Butchers' Hide and Tallow Co., Ltd. $.ité—605 rue S. Peters—Nouvelle Orléans, 4 janvier 1897. Conformément à l'Article IV de la Charte, avis est par le présent donné que la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie pour l'élection de 12 directeurs devant servir durant l'année prochaine, sera tenue au bureau de la compagnie, le JEUDI, 14 janvier 1897, entre midi 30 et 2 heures 30 P. M.
A. B. LACOSTE, Secrétaire.
5 janv—au 14 janv

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands.—No 622 rue du Canal.—Nouvelle Orléans, 2 janvier 1897—A une réunion spéciale du board de direction tenue le 31 décembre dernier, un dividende de quatre pour cent a été déclaré sur les primes des six derniers mois, payable aux actionnaires sur demande.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.
3 janv—5 f

New Orleans Insurance Association—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1897—A une assemblée du Conseil de Direction tenue le 15 décembre, un dividende semi-annuel de Trois piastres par action ($3.00) a été déclaré, payable à partir du 4 janvier 1897.
CHAS. D. DELERY, Secrétaire.
3 jan—7f

Bureau de la New Orleans Butchers' Hide & Tallow Co., Limited, 605 rue South Peters.—Nouvelle Orléans, 15 décembre 1896.—Conformément à l'Article VII de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette compagnie sera tenue en ce bureau le JEUDI, 14 janvier 1897, entre les heures de midi 30 et de 2:30 P. M., dans le but de voter sur les amendements renvoyés des Articles II, IV et V de la Charte.
A. B. LACOSTE, Secrétaire.
15 déc—à date

Bureau du Chemin de Fer "New Orleans et Carrollton", Nouvelle-Orléans, Lna, 28 décembre 1896.—L'élection annuelle de neuf Directeurs de cette Compagnie pour servir pendant l'année suivante, sera tenue au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 11 janvier 1897, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.
1er jan—à date

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands, No 622 rue Canal—Nlle Orléans, 1er janvier 1897—Conformément à l'article Cinq de la Charte, l'élection annuelle des Directeurs aura lieu aux bureaux de la Compagnie, Lundi 11 janvier 1897 entre 11 heures et 2 heures.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.
1er au 11 jan

Bureau du Carondelet Canal and Navigation Company—Nouvelle Orléans, 19 décembre 1896—La séance annuelle des actionnaires de cette compagnie pour procéder à l'élection des Directeurs pour l'année courante, aura lieu aux bureaux de ladite Compagnie coin Villeré et Toulouse, LUNDI, le 18 janvier 1897, de 12 M. à 2 P. M.
CHAS. J. LEEDS, Secrétaire.
19 déc—19 26—janv 2 9 18

Dissolution de Société.

Par consentement mutuel, la raison sociale de Vergnes, Guet & Senac a été dissoute aujourd'hui. La nouvelle raison sociale sera Guet & Senac qui continuera les mêmes affaires à l'ancien local, 418 rue Gravier, où ils serviront avec plaisir leurs clients, comme par le passé. La nouvelle maison liquidera toutes les affaires de l'ancienne, recevra l'argent dû et paiera ce que la maison devait.
VERGNES, GUET & SENAC.
Nouvelle Orléans, 31 décembre 1896.

Je prends plaisir à annoncer à mes amis et patrons que je me suis établi avec la raison sociale de E. Vergnes & Co, marchands en gros de vins, whiskey du Kentucky, aux Nos 101 et 106 rue Est Maine, Louisville Ky., Branche No 614 rue Gravier, N. O. Lna.
1er janv—1er 5 10
E. VERGNES.

GLACIÈRE DES CHATEAUX et des Campagnes

Produit en 10 Minutes de 500 gr. à 8 kil. de Glace, ou des Glaces Sorbets, etc., par un sel inoffensif.

SCHALLER, 203, Rue Saint-Honoré, PARIS

PRODUIT DE FRANCE

BANQUES.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1897—Un dividende semi-annuel de trois pour cent sera payé aux actionnaires de cette banque sur demande.
J. A. DeBLANC, Caissier.
1er jan—1 sem

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Département de Banque, Nouvelle-Orléans, 24 déc. 1896—L'élection annuelle de sept directeurs de cette banque, aura lieu pour l'année suivante, le LUNDI, 1er Février 1897, de midi à 2 heures P. M.
A. A. LELONG, Caissier.
25 déc au 1er fév—

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1896.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque sera tenue à la maison de banque le mardi, 19 janvier 1897, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
C. H. CULBERTSON, Caissier.
20 déc au 19 jan inc

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle Orléans, 26 décembre 1896.—A une réunion du Bureau des directeurs, tenue ce jour, un dividende semi-annuel de trois pour cent a été déclaré payable le et après le 2 janvier 1897, aux actionnaires enregistrés, à cette date.
C. H CULBERTSON, Caissier.
27 déc—7f

Magasin du Bon Marché

313 Rue Royale

F. ADRIEN BRUNET,

Horloger, Bijoutier, Joaillier

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

14déc96—1m

CHARBON.

Le meilleur Pittsburg — 40 sous

—AUSSI—

ANTHRACITE

Grandeurs Egg-Stone et Noisette.

COKE DE GAZ

Délivrés gratis dans toutes les parties de la ville

W. G. COYLE & CO.,

327 rue Carondelet, encoignure Union.

4 déc

FER MIGNON

TRES EFFICACE contre

CHLOROSE ANÉMIE FAIBLESSE

ENRICHIT LE SANG

RÉTABLIT LES FORCES

DONNE APPÉTIT

PARIS, 28, rue Bergère.

Nouvelle-Orléans: A. A. LYONS & Co

FER MIGNON

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

CHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

913 rue Gravier,

Nouvelle-Orléans, Lna.

P. O. Box 11. 29 s-p—1m

Prenez avis.

Venez nous voir, car il y a beaucoup de personnes désirant nous acheter des propriétés dans les 2nd et 3me Districts. Nous avons aussi de l'argent à prêter sur hypothèques.

REINACH & OTERI,

636, Allée Commerciale, rue de-chaussée.

9déc—1m

Département du Trésor—Bureau de Contrôleur de la Monnaie—Washington D. C., 10 septembre 1896—Avis est par le présent donné à toutes personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la "Banque Nationale d'Amérique" de la Nouvelle-Orléans, Lna., que ces réclamations doivent être présentées à Frank L Richardson, receveur, avec des preuves légales, avant trois mois qui suivront cette date, ou elles pourraient être rejetées
JAMES H. ECKELS, Contrôleur de la Monnaie.
21 sept—3 m.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Félix Grima.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,501—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edgar Grima, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O GUERIN, Greffier.
5 janv—5 9 14

Succession de Manuel C. Moyes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,329—Division H—Attendu que Charles B. Barrett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Manuel C. Moyes décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAULO GUERIN, Greffier.
1er janv—1 5 10

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 51,856—Division D.—Ordre de Cour—J. Bordes vs ses créanciers—Qu'en la cession des biens faite par le pétitionnaire A. J. Bordes soit et est par le présent acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue par devant Emile Pomes, notaire en son bureau, rue Carondelet No 315, dans cette ville, commençant le LUNDI, 11me jour de janvier 1897, à 11 h. A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient survenir devant eux, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, le 23 décembre 1896.
Signé: E. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Dépositaire-Greffier.
24 déc—24—janv, 5 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT G. BRICE.

American Loan & Trust Co. vs The Louisiana Electric Light Co. et als.

No 12,482—Cour de Circuit des Etats-Unis — Cinquième Circuit, District Est de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que, conformément au décret de la dite Cour, entré dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le 20me jour de novembre 1896, moi, Albert G. Brice, maître commissaire spécial, vendrai en bloc à la plus haute enchère, le JEUDI, 14me jour de janvier 1897, à midi, dans le local du dit défendeur situé rue Peters, entre les rues Market et Richards, dans la ville de la Nouvelle-Orléans d'après les termes ci-dessus désignés, les propriétés du défendeur ci-après décrites à savoir—

1° Quatorze (14) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 32 A, lequel est borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, Richard, Water et Market et désignés comme lots Nos 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 individuellement; sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, sous la date du 29 juin 1897 et déposé pour références en le bureau de Henry C. Dibble, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 19, lesquels dits lots sont plus particulièrement détaillés dans l'acte de vente passé par Louis Mattis à la "Louisiana Electric Light & Power Co. pardevant Joseph D. Taylor, notaire à la Nouvelle-Orléans, le 6me jour d'octobre 1885, et dans l'acte de vente d'Arthur McCady, au Fort Wayne Electric Company, passé pardevant Hewes T. Garley, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le 30me jour de novembre 1889.

2° Un certain lot de terre situé dans le Bourg Duverger, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 2 de l'ilet No 13, borné par les rues Villeré, Barthélemy, Patterson et Séguin, mesurant